

58^e CONSEIL DIRECTEUR
72^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, 28 et 29 septembre 2020

CD58/INF/12
13 août 2020
Original : espagnol

**PLAN D'ACTION POUR LA COORDINATION
DE L'ASSISTANCE HUMANITAIRE : RAPPORT FINAL**

Antécédents

1. L'objectif du présent document est d'informer les Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) sur les progrès réalisés dans l'exécution du *Plan d'action pour la coordination de l'assistance humanitaire* pour la période 2015-2019 (document CD53/12) (1), approuvé par le 53^e Conseil directeur de l'OPS en octobre 2014 (résolution CD53.R9) (2).

2. Le plan cherche à faciliter le renforcement du secteur de la santé dans les États Membres et à améliorer la coordination pour recevoir et envoyer l'assistance humanitaire liée à la santé dans les situations d'urgence et en cas de catastrophes.

Mise à jour sur les progrès réalisés

3. Ce rapport se base sur les mises à jour reçues tant de la part des États Membres aux réunions régionales des coordonnateurs chargés des catastrophes au sein des ministères de la Santé que de la part des bureaux de pays de l'OPS/OMS, ainsi que sur la coordination directe avec des entités et organismes infrarégionaux. Le rapport se fonde également sur les bases de données maintenues par le Bureau sanitaire panaméricain.

4. Le plan d'action comprend trois axes stratégiques d'intervention : 1) alliances stratégiques, coopération entre les pays et accords internationaux, 2) équipes médicales internationales et 3) leadership, coordination et responsabilité.

Axe stratégique d'intervention 1 : alliances stratégiques, coopération entre pays et accords internationaux

Objectif 1.1 : accroître les alliances et la coopération pour une assistance internationale rapide et efficace dans le domaine de la santé	
Indicateur, référence et cible	Progrès
<p>1.1.1. Nombre d'accords multilatéraux qui facilitent l'assistance humanitaire en matière de santé</p> <p>Référence : 3 Cible (2019) : 5</p>	<p>La cible de cet indicateur n'a pas été atteinte. Le Conseil de Santé sud-américain a convenu de reconnaître l'initiative de normalisation des équipes médicales d'urgence (ou EMT, selon son sigle anglais) nationales et internationales (3).</p>
<p>1.1.2. Nombre de pays qui forment le réseau de santé interaméricain pour les urgences du secteur de la santé</p> <p>Référence : 0 Cible (2019) : 15</p>	<p>La cible de cet indicateur n'a pas été atteinte. Un total de 12 pays a convenu d'établir, de faciliter et d'accélérer la réglementation et les mécanismes pour la mise en œuvre du réseau interaméricain pour les urgences du secteur de la santé.</p>
<p>1.1.3. Nombre de pays qui participent au réseau logistique interaméricain de santé</p> <p>Référence : 0 Cible (2019) : 15</p>	<p>La cible de cet indicateur n'a pas été atteinte. Un total de 5 pays a désigné des points focaux pour participer activement au réseau logistique interaméricain d'assistance humanitaire en santé et partager les connaissances et les capacités (4). De plus, il existe un accord d'appui logistique avec un pays et le réseau de centres stratégiques de réserve s'est étendu à quatre pays.</p>

Axe stratégique d'intervention 2 : équipes médicales internationales

Objectif 2.1 : établir un mécanisme régional de registres des équipes médicales internationales	
Indicateur, référence et cible	Progrès
<p>2.1.1 Nombre de pays qui mettent œuvre le système de registres des équipes médicales internationales</p> <p>Référence : 0 Cible (2019) : 25</p>	<p>La cible de cet indicateur n'a pas été atteinte. Un total de 12 pays a mis en œuvre la méthode appropriée pour la demande, le registre et la coordination des équipes médicales d'urgence. De plus, 122 experts de 35 pays et territoires ont été formés à cette méthode.¹ Deux pays ont publié des règlements et des manuels pour la mise en œuvre des normes applicables aux équipes médicales d'urgence et aux systèmes utilisés pour leur registre et leur coordination.</p>

¹ Conformément aux rapports nationaux de mise en œuvre de l'initiative de normalisation des équipes médicales d'urgence du réseau des points focaux de pays du Groupe régional EMT des Amériques, mis à jour le 27 janvier 2020 (Unité de préparation des pays aux situations d'urgence sanitaire et au RSI, Département des urgences sanitaires de l'OPS).

Objectif 2.1 : établir un mécanisme régional de registres des équipes médicales internationales	
Indicateur, référence et cible	Progrès
<p>2.1.2 Nombre de pays qui disposent de procédures actualisées de réception et d'envoi d'assistance internationale dans le domaine de la santé</p> <p>Référence : 5 Cible (2019) : 25</p>	<p>La cible de cet indicateur a été atteinte. Un total de 39 pays et territoires ont été formés aux procédures de coordination pour la réception et l'envoi d'équipes médicales d'urgence, et une plateforme virtuelle a été développée (CICOM virtuelles) à l'intention des États Membres pour leur faciliter la réception et l'envoi des équipes internationales. En outre, 9 pays sont en passe d'intégrer les procédures dans leurs mécanismes nationaux (5).</p>

Axe stratégique d'intervention 3 : leadership, coordination et responsabilisation

Objectif 3.1 : renforcer la capacité des ministères de la Santé pour diriger et coordonner l'assistance humanitaire internationale	
Indicateur, référence et cible	Progrès
<p>3.1.1 Nombre de ministères de la Santé qui disposent de mécanismes de coordination de l'assistance humanitaire dans le domaine de la santé</p> <p>Référence : 3 Cible (2019) : 20</p>	<p>La cible de cet indicateur a été atteinte. Un total de 32 pays et territoires dispose d'un comité national pour les situations d'urgence et les catastrophes dans le domaine de la santé. De plus, 33 pays et territoires ont procédé à l'installation d'un centre des opérations d'urgence à titre de mécanisme pour la coordination de l'assistance humanitaire.²</p>
<p>3.1.2 Nombre de pays ayant du personnel formé pour la coordination de l'assistance humanitaire internationale</p> <p>Référence : 3 Cible (2019) : 20</p>	<p>La cible de cet indicateur a été atteinte. Dans le but de réaliser cet objectif, des ateliers de sensibilisation ont été organisés pour la mise en œuvre et le renforcement des mécanismes de coordination du ministère de la Santé, auxquels 11 pays ont participé (6). En outre, 175 experts de 30 pays ont participé à divers ateliers et séances de formation pour renforcer les capacités de coordination de l'assistance humanitaire et de la réponse aux situations d'urgence (7, 8).</p>

Mesures nécessaires pour améliorer la situation

5. Compte tenu des résultats et des défis décrits dans le présent rapport, les actions suivantes sont présentées pour examen par les États Membres :

² Selon les données de suivi du Plan d'action pour la réduction des risques liés aux catastrophes 2016-2021, mis à jour le 8 septembre 2020 (Unité de préparation des pays aux situations d'urgence sanitaire et au RSI, Département des urgences sanitaires de l'OPS).

- a) Diffuser et mettre en œuvre les objectifs du présent plan d'action qui sont incorporés dans le plan stratégique du Département des situations d'urgence, et assurer le suivi de ce dernier pour garantir sa durabilité.
- b) Continuer de promouvoir l'initiative des équipes médicales d'urgence (EMT) afin de faciliter la formation, la demande et le registre des équipes médicales tant nationales qu'internationales, ainsi que l'établissement des cellules d'information et de coordination médicales (CICOM).
- c) Poursuivre l'incorporation des pays au Réseau panaméricain de santé et de logistique, ainsi que l'établissement, l'harmonisation et la diffusion des procédures de mobilisation (prêt, donation, reconstitution, etc.) de fournitures et équipements médicaux.

Mesures à prendre par le Conseil directeur

6. Étant données les circonstances extraordinaires et sans précédent dues à la pandémie de COVID-19, et conformément à la résolution CE166.R7, ce document sera publié à des fins d'information uniquement et ne fera pas l'objet d'une discussion lors du Conseil directeur.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action pour la coordination de l'assistance humanitaire [Internet]. 53^e Conseil directeur de l'OPS, 66^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques; du 29 septembre au 3 octobre 2014; Washington, DC. Washington, DC : OPS; 2014 (document CD53/12) [consulté le 24 janvier 2020]. Disponible sur : <https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/28279/CD53-12-f.pdf>.
2. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action pour la coordination de l'assistance humanitaire [Internet]. 53^e Conseil directeur de l'OPS, 66^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques; du 29 septembre au 3 octobre 2014; Washington, DC. Washington, DC : OPS; 2014 (résolution CD53.R9) [consulté le 24 janvier 2020]. Disponible sur : <https://www.paho.org/hq/dmdocuments/2014/CD53-R9-f.pdf>.
3. Union des Nations sud-américaines (UNASUR). Declaración sobre estándares mínimos des équipes médicales d'urgence (EMT) [Internet]. X^e Réunion ordinaire du Conseil de la Santé sud-américain de l'Union des Nations sud-américaines (UNASUR); 31 mars 2017 [consulté le 10 janvier 2020]; Quito, Équateur. Disponible sur en espagnol: http://www.paho.org/disasters/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=2515&Itemid=1179&lang=en.

4. Organisation panaméricaine de la Santé. Urgences sanitaires [Internet]. Expertos de la región se reúnen para fortalecer la Red de Asistencia Humanitaria en Salud (RIAHS); Washington, DC : OPS; [2009] [consulté le 6 février 2020]. Disponible sur : https://www.paho.org/disasters/index.php?option=com_content&view=article&id=4088:expertos-de-la-region-se-reunen-para-fortalecer-la-red-de-asistencia-humanitaria-en-salud-riahs&Itemid=1178&lang=es.
5. Organisation panaméricaine de la Santé. II Reunión Regional EMT de las Américas. 2017. Reporte y recomendaciones [Internet]. Washington, DC : OPS [consulté le 6 février 2020]. Disponible sur : https://www.paho.org/disasters/index.php?option=com_docman&view=document&alias=2722-ii-reunion-regional-emt-de-las-americas-reportes-y-recomendaciones-2017&category_slug=emt&Itemid=1179&lang=es.
6. Organisation panaméricaine de la Santé [Internet]. Desarrollo e implementación de metodología para reforzar los mecanismos de coordinación; 12 décembre 2018 Washington, DC : OPS [consulté le 9 septembre 2020]. Disponible sur : <https://www.paho.org/es/documentos/desarrollo-e-implementacion-metodologia-para-reforzar-mecanismos-coordinacion>.
7. Organisation panaméricaine de la Santé. Prevención y Respuesta a Emergencias de Salud: Primera reunión regional de coordinadores nacionales de desastres en salud y puntos focales nacionales para el Reglamento Sanitario Internacional (RSI). Desastres: Preparativos y Mitigación en las Américas [Internet]. Février 2019 [consulté le 5 février 2019];128 : [1 page]. Disponible sur : https://www.paho.org/disasters/newsletter/index.php?option=com_content&view=article&id=627:prevencion-y-respuesta-a-emergencias-de-salud-primera-reunion-regional-de-coordinadores-nacionales-de-desastres-en-salud-y-puntos-focales-nacionales-para-el-reglamento-sanitario-internacional-rsi&catid=309&Itemid=101&lang=es.
8. Organisation panaméricaine de la Santé [Internet]. La OPS/OMS y los Estados Miembros participaron en el taller "Respuesta regional a emergencias en salud"; 24 mai 2019. Washington, DC : OPS. [consulté le 9 septembre 2020]. Disponible sur : <https://www.paho.org/es/noticias/24-5-2019-opsoms-estados-miembros-participaron-taller-respuesta-regional-emergencias-salud>.

- - -